

Genève, le 31 janvier 2017

Madame la Conseillère d'Etat,
Monsieur le Conseiller administratif,
Mesdames et Messieurs les député.e.s du Grand Conseil de Genève,
Mesdames et Messieurs les conseiller.e.s municipaux.ales de la Ville de Genève,
Monsieur le Président de l'association des communes genevoises,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil consultatif de la culture,
Monsieur le Président du Fonds genevois de répartition des bénéfiques de la Loterie Romande,
Monsieur le Président de la fondation Pro Helvetia,

Par ce courrier, nous faisons part de notre stupéfaction et nos sérieuses interrogations quant au dispositif de désenchevêtrement dans le domaine artistique et culturel mis en place par le Département de l'instruction publique, de la culture et du sport de la République et canton de Genève (ci-après DIP) et le Département de la culture et du sport de la Ville de Genève (ci-après DCS) annoncé le 13 septembre dernier.

Nous sommes des artistes, acteurs et actrices culturel.le.s travaillant à Genève et dans la région. Certains d'entre nous développent leur travail artistique avec un fort ancrage dans les quartiers, les écoles ou en partenariat avec les structures associatives de la région. D'autres mettent leur énergie à diffuser leur travail au-delà des frontières politiques et contribuent ainsi à l'image d'une Genève riche d'une culture artistique dans tous les domaines. Nous sommes rassemblés dans le mouvement La Culture Lutte et tous, nous faisons partie de la société civile locale.

Ce dispositif de désenchevêtrement a été discuté et mis en place sans aucune concertation avec les milieux concernés, que ce soit les artistes, les compagnies indépendantes ou conventionnées, les institutions, les lieux de production, de diffusion, d'exposition ou de représentation.

Certes, des représentants de ce terrain artistique et culturel ont accompagné l'élaboration de la nouvelle loi cantonale sur la culture entrée en vigueur en 2013 (voir rappel historique en annexe), mais cette dernière n'avait pas pour objectif le désenchevêtrement.

Cette loi prévoit qu'un Conseil consultatif de la culture (ci-après CCC) "conseille les collectivités publiques sur les orientations et les priorités de leurs politiques culturelles et de la politique culturelle coordonnée sur l'ensemble du territoire cantonal" et puisse "émettre des préavis et des propositions".

Pourtant, l'élaboration de ce dispositif s'est fait avant la première séance du conseil consultatif sans utiliser les structures légalement mises en place. Il est à noter que les milieux de la danse ont fait part au CCC le 14 mars 2016 de leurs préoccupations face à ce projet de désenchevêtrement et demandé expressément à ce Conseil de faire tout son possible pour faire surseoir à cette décision. Ni le Président du Conseil d'État, ni la Conseillère d'État en charge du DIP, ni le Conseiller administratif Ville de Genève en

charge de la culture n'ont tenu compte des éclaircissements du Conseil sur une politique culturelle coordonnée !

Le désenchevêtrement n'a jamais été retenu comme outil d'amélioration de la cohérence entre les politiques culturelles des communes et du canton ; et pour cause ! A titre d'exemple, citons l'évolution du projet de la nouvelle Comédie qui faisait figure d'exemple en matière de collaboration entre collectivités publiques dans l'exposé des motifs de la loi sur la culture. Ainsi, concomitamment à l'élaboration de la loi sur la culture, des négociations entre le Canton et la Ville ont permis à chacune des deux collectivités d'unir leurs efforts pour s'engager à financer à parité la construction de la nouvelle Comédie. En tant qu'infrastructure d'importance cantonale, elle était conjointement portée avec succès et échappait aux échecs successifs du Musée d'ethnographie, de la Maison de la Danse ou du MAH, projets portés uniquement par la Ville ou une commune et qui avaient fait l'objet de référendums. Pourtant, afin de permettre le vote du crédit de construction par le Grand Conseil en février 2016, la Ville a dû s'engager formellement à assurer seule le fonctionnement de la future institution, contrairement à ce qui avait été prévu initialement !

Nous sommes en profond désaccord avec ce dispositif qui consacre le marchandage et qui nous a été présenté comme un fait accompli, alors que de nombreux aspects restent encore en suspens et à définir. Il montre toutes les caractéristiques d'un outil qui consacre la seule politique budgétaire au détriment de la politique culturelle, un outil élaboré par deux partenaires (DIP et DCS) au lieu de l'ensemble des collectivités, un outil enfin qui ne tient pas compte des interactions historiques, organiques et fondatrices entre les artistes, les publics, les lieux et les politiques culturelles menées par les collectivités publiques.

Ce dispositif consacre la scission entre la Ville et le Canton, plutôt que mettre en place une complémentarité raisonnée et raisonnable ! De plus il ne traite que de la Ville de Genève et du Canton au lieu de proposer une vision qui prenne en compte l'ensemble des communes.

Nous ne voyons pas en quoi ce dispositif répond aux nécessités de cohérence et de développement que posent les réalités artistiques et culturelles sur l'ensemble du territoire. Il soulève un certain nombre de questions, notamment méthodologiques :

- L'un des enjeux de la nouvelle loi sur la culture est la perspective que le canton assume davantage de responsabilité en matière culturelle et favorise un meilleur équilibre, notamment pour les grandes institutions. Cela devrait permettre à des projets d'envergure de se concrétiser avec les ressources nécessaires, mais également d'espérer qu'en matière de gouvernance, le déploiement d'institutions culturelles sur l'ensemble du territoire genevois fasse l'objet d'une concertation plus systématique entre le canton et les communes afin de développer avec cohérence l'offre culturelle subventionnée par les pouvoirs publics. Résultat: la nouvelle Comédie, institution d'importance régionale, sera subventionnée à 100% par la Ville, tandis que le Grand-Théâtre et l'OSR pourraient passer en totalité au canton (seulement après étude approfondie...), etc.
- Pourquoi les petites entités et la création indépendante, qui se sont vu signifier leur passage immédiat sous la seule responsabilité de la Ville, n'ont pas bénéficié elles aussi d'une étude approfondie de leur problématique?
- Pourquoi les soutiens complémentaires existants jusqu'ici en faveur de la création indépendante sont considérés comme "doublons" par les autorités,

alors même que le financement conjoint des compagnies au bénéfice de conventions tripartites n'est pas considéré comme un « doublon » ?

- Pourquoi passer tous les soutiens à la création indépendante sous la seule responsabilité de la Ville, sans aucune possibilité de vision cohérente entre la formation artistique (du ressort du canton) et les premières productions des artistes issus des formations cantonales ou régionales ? Ceci alors même que le DIP se dote d'une nouvelle direction et d'un nouveau super office de la culture et du sport !
- Pourquoi dissocier création et diffusion dans le domaine des arts de la scène, alors même que les artistes et compagnies conçoivent leurs créations aussi dans une perspective de diffusion ?
- Pourquoi laisser la responsabilité du soutien au livre et à l'édition au DIP et faire ainsi disparaître le partenaire historique du monde de l'édition qu'est le DCS ?
- Pourquoi mettre en place un dispositif à la hâte au lieu de travailler sur la durée afin qu'une vision d'ensemble voie le jour ? Une vision d'ensemble qui tienne compte des particularités et besoins de chaque discipline, de ses liens historiques avec les publics, les lieux, les autres disciplines et les collectivités publiques ?

Une vision d'ensemble qui tienne compte du fait que la Ville possède les bâtiments de la grande majorité des infrastructures, y compris celles qui font partie de la "drôle de liste" qui pourraient revenir au Canton. Une vision cohérente à l'opposé de cette séparation toute relative et qui ressemble à un vœu pieux en ce qui concerne une éventuelle autonomie d'une collectivité par rapport à l'autre !

- Pourquoi céder à la pression de députés ou conseillers municipaux qui font mine de ne pas comprendre ce que sont des partenariats quand ça les arrange et leur démontrer - sur la base des comptes que fournissent les artistes qui reçoivent des soutiens - que financement partagé n'est pas financement doublé ?
- Qu'en est-il des soutiens apportés par la Loterie Romande ? Sachant que ces soutiens sont essentiels à la plupart des projets de création, qu'ils sont validés par le Conseil d'Etat et que le canton s'est retiré de l'aide à la création, quelle politique de soutien mènera l'Organe genevois de répartition des bénéfices de la Loterie Romande dans cette nouvelle réalité ?
- Pourquoi mettre en place un dispositif dans ce moment de grandes incertitudes pour le Canton et pour la Ville quant aux ressources financières dont ces collectivités vont pouvoir disposer ? La future RIE III, ainsi que la nouvelle péréquation intercommunale mettent les pouvoirs publics dans une situation inédite avec un manque de visibilité à court et moyen terme. Cette anxiété, sans doute légitime, rend toute décision d'accroissement des responsabilités impossible à prendre pour les parlements et nous en avons déjà constaté les conséquences sur divers projets culturels et par les coupes budgétaires décidées tant par les législatifs municipaux (Ville de Genève) que cantonaux.

En effet, on le voit, cet ensemble de décisions est avant tout un catalogue qui ne cherche en rien la cohérence d'ensemble.

Compte-tenu de ce contexte particulièrement difficile, nous affirmons aujourd'hui que nous ne sommes pas dupes : le désenchevêtrement semble exclusivement motivé par des visées de réductions budgétaires.

En cela, il ne permet pas de mettre en œuvre la loi sur la culture (qui n'est pourtant vieille que de 3 ans) : nous ne voyons pas comment il peut conduire à la construction d'une vision plus cohérente et entreprenante des pouvoirs publics à Genève, pourtant

hautement souhaitable. Le désenchevêtrement est un projet aux petits pieds, purement court-termiste, qui va conduire, touche par touche, à la destruction des projets culturels qui font aujourd'hui la richesse et la vitalité de Genève de par leur nature diverse.

Que ce soit Madame Emery-Torracinta ou Monsieur Kanaan, tous deux affirment que la culture est un atout majeur pour le développement d'un bassin urbain aussi fort que le nôtre. En construisant un mur virtuel entre leur deux administrations fragilisées par des perspectives financières sombres, ils consacrent pourtant une vision fragmentée et réductrice de ce que peut être la création et la vie culturelle dans notre région. À nos yeux, la collaboration et la concertation entre la Ville, les Communes et le Canton est indispensable pour relever les défis posés par le développement de notre canton.

De valeur d'exemple qu'a eu Genève dans ce domaine, on passe à une valeur de frilosité et de déréglementation d'une gouvernance ouverte et éclairée sur la diversité qui a toujours fait notre force.

Accepter le désenchevêtrement par ce dispositif qui préfigure des changements profonds et durables pour le paysage artistique culturel et sur la qualité de vie des habitants, des travailleurs et des touristes sans qu'une stratégie ait été développée de manière claire pour chaque domaine est une erreur grave que Genève paiera cher et longtemps.

Sonnés par le fait accompli, épuisés par une campagne référendaire qui a abouti à une restauration des budgets du tissu artistique, culturel et social en Ville de Genève, nous nous mobilisons pourtant aujourd'hui pour affirmer notre profond désaccord avec ce dispositif élaboré en dehors du terrain concerné. Ce manque de vision de gouvernance culturelle éclairée et clairement énoncée ne peut recueillir notre accord.

Nous sommes preneurs de tout éclaircissement que vous pourrez apporter aux questions que nous soulevons. De notre côté, nous continuerons de recenser les difficultés rencontrées dans l'application de ce dispositif.

Vous remerciant de votre attention, nous vous adressons, Mesdames et Messieurs, nos salutations.

Courrier adressé à Madame Anne Emery-Torracinta, Monsieur Sami Kanaan, Mesdames et Messieurs les député.e.s du Grand Conseil de Genève, Mesdames et Messieurs les conseiller.e.s municipaux.ales de la Ville de Genève, Monsieur Thierry Apotheloz, président de l'association des communes genevoises. Pro Helvetia, Conseil consultatif de la culture

Annexe : rappel historique – liste de signatures

Historique – comment en est-on arrivés là ?

On voit en se replongeant dans les travaux des différents interlocuteurs, groupes d'experts, groupes de travail, textes de loi et règlement d'application trois éléments qu'il nous paraît essentiels de relever :

La loi-cadre sur la répartition des tâches entre les communes et les cantons prédomine sur la loi sur la culture lorsque le DIP et DSC négocient une séparation des compétences cantonales et communales dans le domaine culturel.

Alors que l'esprit de la loi sur la culture et son règlement d'application est de *coordonner*, de *consulter*, d'*améliorer et renforcer la cohérence* des soutiens et des infrastructures, ces mêmes éléments sont absents de la loi-cadre qui est régie par des principes de proximité, du subsidiarité, de transparence et d'efficacité. Il y est néanmoins précisé que ces tâches peuvent être exclusives, conjointes ou complémentaires !

Des délégués des milieux culturels ont contribué à la réflexion et la formulation de la loi sur la culture. Ils n'ont pas participé aux travaux sur la loi-cadre de répartition des tâches.

Le résultat est que les milieux culturels n'ont rien à voir, n'ont pas contribué, ne cautionnent pas un dispositif de désenchevêtrement qui répond plus à la loi-cadre de répartition des tâches qu'à la loi sur la culture. Les chefs des deux départements concernés ne défendent donc pas la vie culturelle dans sa complexité mais opèrent des scissions qui la fragilisent.

La nouvelle constitution aurait pu proposer de constituer Genève en deux demi-cantons (Genève-Ville et Genève-campagne). Cela n'a pas été le cas. En revanche, elle prône la mise en place d'un processus de concertation avec les communes. A cet égard, une répartition entre la Ville de Genève et le canton sans prendre en compte les autres communes ne nous paraît pas conforme à l'esprit de la constitution.

Désenchevêtrement – rappel historique

2005-2006 – prémisses

Afin d'étudier les possibles modifications de la répartition des compétences et des charges entre le Canton et les communes, le Conseil d'État crée un comité de pilotage politique. Celui-ci est composé de membres du Conseil d'État, de délégués de l'Association des communes genevoises (ACG) et de délégués de la Ville de Genève. Ce comité de pilotage politique mandate un groupe de travail technique composé de représentants de l'État et des communes ayant pour tâche de:

- > procéder à un inventaire des compétences du Canton et des communes susceptibles d'être transférées totalement ou partiellement d'un échelon à l'autre;
- > analyser chacune de ces compétences en regard des critères de proximité, de subsidiarité, d'efficience, d'efficacité et d'égalité de traitement;
- > évaluer les effets (notamment financiers) directs et indirects des éventuels transferts de compétences qui pourraient être proposés;
- > préparer la mise en application des transferts de compétence retenus, après validation par le comité de pilotage politique.

En 2006, le groupe de travail technique rend son rapport au comité de pilotage politique, proposant 18 pistes de travail, dont pour le domaine culturel : *transférer aux communes l'action publique culturelle, à l'exception des prestations en faveur de l'enseignement.*

2007 – mobilisation des artistes et des acteurs culturels

Le comité de pilotage politique approfondit 15 pistes, dont le *transfert des subventions culturelles aux communes* que le Conseil d'État rend publiques.

Les artistes et acteurs culturels s'opposent fermement à ce transfert dans lequel le Canton céderait ses compétences à la Ville de Genève sans les env. 25 millions accompagnant ce transfert.

Charles Beer rompt la collégialité et s'oppose également au retrait du Canton. La Ville de Genève soutient la proposition de suspendre pendant un an le projet de transfert des charges dans le domaine culturel.

Les artistes et acteurs culturels se mobilisent et créent le Rassemblement des artistes et acteurs culturels (RAAC). Durant les travaux préparatoires qui aboutiront aux Forums du RAAC dès 2008, les éléments suivants sont abordés :

Compétences cantonales en matière de culture

- La Confédération travaille sur un nouveau projet de loi qui donne clairement la responsabilité aux cantons de mener une politique culturelle. Celles de la Confédération sont alors clarifiées et consolidées mais assez restrictives. Supprimer purement et simplement à Genève l'interlocuteur « canton » est une aberration, car les villes n'ont pas de relais institutionnels suffisamment forts avec la Confédération.
- A Genève, de nombreux projets d'infrastructure d'envergure cantonale portés uniquement par la ville ont échoué à voir le jour depuis des décennies : / Musée d'ethnographie / Maison de la Danse / MAH / MAMCO (mal logé et difficultés à réhabiliter son bâtiment)

Politique culturelle et gouvernance

- Le rôle jusqu'ici très subsidiaire et mineur du Canton en matière de politique culturelle semble clairement un handicap pour le développement d'une politique culturelle plus ambitieuse et mieux maîtrisée.
- La volonté de transférer à la ville toute compétence en matière culturelle est symptomatique d'un malaise :
 - . La politique culturelle s'établit au coup par coup, sans vision d'ensemble. Elle ne fait pas l'objet d'une stratégie à moyen et long terme. Chaque discipline artistique n'est pas pensée dans son ensemble, et les cursus de carrière des artistes sont peu ou pas pris en compte.
La coordination entre les activités du canton et celles de la ville et des communes n'existe pas et c'est bien le terrain qui en souffre. Il existe un sentiment que ce sont uniquement les bonnes relations entre certains acteurs culturels et les autorités qui permettent à des projets d'évoluer et de se développer et non une stratégie analysant les besoins.
 - . Sur l'ensemble des fonds alloués à la culture, une part trop infime est dévolue aux indépendants (fonds ponctuels). Ces fonds sont toujours les premiers à être coupés en cas de difficultés budgétaires.

2008-2009 – forums du RAAC

Bien que le Canton et la Ville font rapidement machine arrière en abandonnant le transfert des charges du canton vers la ville, le RAAC estime nécessaire d'organiser un Forum qui fasse un état des lieux de la situation dans chaque discipline : livre, cinéma, théâtre, arts plastiques, musique, danse,...

Des groupes de travail sont constitués sur les thématiques suivantes :

Financement de la culture

Les travaux aboutissent à des augmentations dans presque chaque discipline au courant des trois ans qui ont suivi et à la création d'un nouveau fonds interdisciplinaire. Lors du forum 2 les travaux aboutissent à une vision détaillée des soutiens attribués par la ville et le canton.

Agglomération

Travaux pour envisager les relations et la concertation entre Genève et ses voisins.

Lieux culturels pour Genève

Motivé par la fermeture de beaucoup de lieux alternatifs, le groupe de travail va donner lieu à la création d'une plateforme pour les lieux culturels avec la ville et le canton et "de créer une mention d'activité artistique comme outil d'aménagement du territoire".

Statut social des artistes

Développement et maintien d'Action Intermittents, création de l'obligation de cotiser dès le premier franc de salaire au 2ème pilier pour toutes les structures subventionnées.

Gouvernance

Pour mieux coordonner les politiques culturelles entre les communes et le Canton. Réflexion sur la nature des structures juridiques qui chapeautent les institutions culturelles. Quelle concertation stable et pérenne entre les autorités et les acteurs culturels et les artistes ?

Ces groupes de travail rendent leurs travaux et leurs propositions : le RAAC publie ses conclusions en 2009 dans le livre *Art, culture & création, propositions en faveur d'une politique culturelle à Genève*.

Le Conseiller d'État crée une commission d'experts indépendants (CELAC) chargée de rédiger un avant-projet de loi sur les arts et la culture qui a pour objectif de renforcer le rôle de l'État de Genève en matière culturelle. La loi devrait permettre de renforcer les investissements financiers du canton par étape, notamment sur les grandes institutions. Elle devrait également permettre au canton de devenir pilote pour mieux coordonner la politique culturelle menée par lui et les communes dont la ville de Genève, et de créer une commission culturelle avec tous les acteurs concernés et des représentants des artistes et acteurs culturels permanente.

La Ville est réticente aux ambitions nouvelles du canton, ne croyant pas, vu le parlement en place, que ce dernier pourra augmenter ses investissements. La ville est l'interlocuteur historique, celui qui paye, et souhaite garder sa marge de liberté et de manœuvre en matière culturelle. L'hostilité entre le canton et la Ville s'intensifie qui ont de grandes difficultés à collaborer sur différents dossiers communs, par exemple lors de la procédure de nomination de la direction actuelle de la Comédie.

2010-2011 – avant-projet de loi

Les travaux de la CELAC durent environ un an et demi. Points d'achoppement : aucun montant pour l'augmentation des investissements budgétaires du canton n'est mentionné dans cet avant projet de loi ! Le Conseil de la culture n'est très clairement pas souhaité par la Ville, la liste des institutions d'importance régionale que le canton devra prendre en charge de manière beaucoup plus significative n'est pas proposée dans l'avant projet.

Une consultation des milieux culturels sur cet avant-projet de loi est faite, un certain nombre de remarques sont formulées notamment sur la question des financements et de la gouvernance.

2012 – nouvelle constitution

Dans les tâches publiques décrites au chapitre III figure à l'article 216 la mention de l'art et la culture qui précise :

1. L'Etat permet la création artistique et l'activité culturelle. Il assure leur diversité et leur accessibilité.
2. A cette fin, il met à disposition des moyens, des espaces et des instruments de travail adéquats.
3. Il encourage les échanges culturels.

2013 – loi sur la culture

La loi est votée facilement par le Grand Conseil ! Le canton n'est contraint par aucun échéancier pour des investissements financiers plus importants, il a le pouvoir de décision et proposition sans véritable contrepartie.

2015 – règlement d'application

Le règlement d'application qui devrait préciser les modalités précises des politiques culturelles ne fera plus l'objet de séances officielles ou de discussions ou de concertation avec les milieux culturels. Dès lors, la concertation officielle et encadrée avec le RAAC est, de fait, abandonnée.

Deux points à relever :

- > Il est question de concertation avec les communes et non de séparation des compétences entre les communes et le canton
- > La deuxième mission du Conseil consultatif de la culture est d'être consulté sur la politique coordonnée entre le canton et les communes.

Ce règlement d'application entre en vigueur le 20 mai 2015.

2015 – annonce de répartition des tâches entre le canton et la ville

En automne 2015, une déclaration conjointe de la ville et du canton indique un calendrier de désenchevêtrement entre les deux collectivités.

- > Les premières visées sont les institutions "intermédiaires" (les structures au bénéfice de subventionnement conjoint entre le canton et la ville), les fonds de soutien à la création.
- > Les grandes institutions (Grand Théâtre, FAD, OSR, bibliothèques) ne seront concernées que dans une deuxième phase dès 2018-2019.

La négociation de cette répartition des tâches s'est faite avant la première séance du Conseil consultatif de la culture. Refusant de cautionner cette interprétation pour le moins méprisante de l'esprit de la loi sur la culture, le RAAC se dissout. Les collectivités publiques ne pourront plus compter sur un interlocuteur représentant les milieux culturels et devront assumer leurs décisions sans la caution de ces milieux.

Liste de signatures

Christine Ferrier | Sandro Rossetti, musicien-architecte, président AdUdA | Laurent Graenicher, réalisateur | Gabriel Alvarez, directeur artistique du Studio d'Action Théâtrale et co-directeur du Galpon | Jacques Siron, musicien multimédia indépendant | Barbara Giongo, Compagnie L'Alakran, chargée de production et de diffusion | Nathalie Tacchella, chorégraphe, cie de l'estuaire et co-directrice Galpon | Thierry Roland Piguet, compagnie du TARDS, comédien - metteur en scène | José Lillo, Attila Entertainment, metteur en scène | D.C.P, musicien | Aymeric Demay, administrateur, compagnie l'Alakran | Ariane Arlotti, photographe, artiste, ancienne conseillère municipale Ville de Genève | David Pita Castro, directeur artistique, association Glitch | Andrea Novicov, metteur en scène, cie Angledange | Felipe Castro, comédien | Charlotte Dumartheray, comédienne | Tatiana Lista, Comédie de Genève, chargée des programmes pédagogiques | Maurice Magnoni, AMR, Ex coordinateur des Ateliers de l'AMR, membre fondateur des Ateliers de l'AMR | Serge Martin, théâtre écart - école de théâtre, acteur, metteur en scène, directeur | Frédérique Jarabo, créatrice son/régisseuse | Céline Nidegger comédienne co-directrice cie SUPERPROD | Bastien Semenzato comedien co-directeur cie SUPERPROD | Gilles Jobin, directeur artistique et chorégraphe, Cie Gilles Jobin Genève | Yan Duyvendak directeur artistique Cie Yan Duyvendak | Alix Parodi, Secrétaire Générale, Pen Centre suisse romand | Nicole Borgeat | Pauline Desnuelles, traductrice et auteure | Bernard Laurent, directeur administratif et financier, Comédie de Genève | Pascal Baumgartner, Ikön productions, réalisateur | Géraldine Schenkel, musicienne, association Boxing Piano | Madeleine Amsler, curatrice indépendante, Genève | Pio Gonzato, salarié dans le domaine de la culture | François Mützenberg, président de l'Association Villa Dutoit | Corinne Müller, FIFDH, administratrice générale | Elisa Murcia-Artengo, artiste visuelle indépendante, photographe professionnelle et gestionnaire culturelle | Elodie Aubonney, danseuse et chorégraphe, Cie eamb | Lola Riccaboni, comédienne | Brice Catherin, le Car de Thon Genève, coordinateur | Laurence Favre, Le Vélodrome | Eric Devanthéry, metteur en scène, directeur artistique du Théâtre Pitoëff | Sandrine Jeannet, Eklekto, administratrice | Nicolas Curti, régisseur, Eklekto geneva percussion center | Michel Faure, Théâtre de La Parfumerie | Dorian Fretto, Eklekto, membre du comité | Sylvie Kleiber scénographe | Stéphanie Prizreni, Fédération des artistes de Kugler, présidente | Pauline Catry, Théâtre du Loup, administratrice | Esther Jochmans, Théâtre du Loup, chargée de communication | Rossella Riccaboni, co-direction du Théâtre du Loup | Aïda Diop, conservatoire populaire de musique danse et théâtre de Genève et école de musique de plan les ouates, professeur de percussion | Frederic Post, Mos Espa / Motel Campo | Padrut Tacchella, compagnie A Hauteur des Yeux, concepteur, constructeur, directeur artistique | Ludovic Chazaud, acteur-metteur en scène, directeur artistique de la Cie Jeanne Föhn | Manon Hotte, chorégraphe | Piera Bellato, comédienne | Aude Vermeil, directrice de Fonction: Cinéma | Nicolas Brugger, Théâtre du Galpon - théâtre du fil, employé administratif – comédien | Eric Jeanmonod, collectif de direction du Théâtre du Loup | Adrien Barazzone, comédien, collectif du Théâtre du Loup | Sophie Perrier, réalisatrice | Louise Hanmer, chorégraphe, Breathless compagnie | Ismaël Oiartzabal, danseur | Stéphanie Jousson, responsable buvette, Théâtre du Galpon | Ambre Pini, danseuse | Thomas Perrodin – Graphiste | Jeltje Gordon Lennox, directrice, célébrante, formatrice, association Ashoka | Diane Senger, danseuse, compagnie de l'estuaire | Antoine Läng, Festival Akouphène, programmateur | Claire Mayet / festival Baz'art / programmatrice arts visuels | Alexandre Simon, Cie_avec, metteur en scène et vidéaste | Cosima Weiter, Cie_avec, metteur en scène et auteur | David Maye, Terrain Vague, réalisateur | Stéphanie Argerich, réalisatrice | Dan Wechsler, producteur de films, gérant de Bord Cadre films Sàrl | Barelli Marcel - réalisateur de films d'animation | Emilien Davaud, réalisateur indépendant (Hélium Films, Caravel Productions) |

Christophe Arnould Association Création Cinéma Président | Jérôme Richer, compagnie des Ombres, responsable artistique et metteur en scène | Christian Lutz, photographe indépendant | Anne Delahaye, artiste interprète et co-conceptrice des projets de la cie de Genève | Syla de Rawsky, comédienne indépendante | Patrice Freymond editor-trainer, postproduction services | Jean-Paul Cardinaux, RCE Ruiz Cardinaux Entertainment, scénariste et réalisateur | Marius Schaffter, compagnie Old Masters, responsable | Sylvain Ferron, réalisateur | Michel Favre, réalisateur | Margrit Franic-Koelliker scénariste et auteure de romans | Delphine Luchetta, Susu-prod, réalisatrice | Yael Bitton, cinéaste, monteuse, intervenante à la HEAD | Cyril Yeterian pour l'association Bongo Joe | Laurent Notaro, Viamo Films, réalisateur | Pierre Maillard, cinéaste | Hélène Faucherre, réalisatrice et planificatrice des graphistes, RTS | Laure Chapel, Pâquis production | Romaine Chappuis, Théâtre du Loup, chargée de l'accueil, du secrétariat et de la médiation | Marine Magnin, Cie Yan Duyvendak, administratrice | Celine Bolomey, actrice et médiatrice culturelle, The 3 Monkeys compagnie | Béatrice Bakhti, Troubadour Films, réalisatrice et monteuse | Nasser Bakhti, Troubadour Films, réalisateur et producteur | Valérie Poirier, auteure | Marcela San Pedro, danseuse, chorégraphe, metteur en scène, directrice artistique de Le Ciel Productions | Isabelle Remy, comédienne, metteuse-en-scène et enseignante de théâtre, compagnie de théâtre romande Le Caméléon et compagnie Les Grandes Fragiles, enseignante Théâtre du Loup et autres institutions | Kantarama Gahigiri, réalisatrice indépendante | Florence Fernex, réalisatrice RTS | Sarah Perrig Rios Pérez, réalisatrice | Pierre Thoma, compositeur | Uta Richter, MottattoM | Marc Bermann, musicien compositeur membre fondateur de l'Association Ya Vagalatschki | Melissa Cascarino, danseuse-chorégraphe et pianiste, compagnie VelvetBlues | Jean-Marc Tinguely, showdesigner | Toni Teixeira, plasticien et couturier | Gwenaëlle Chastagner Angei, musicienne | David Châtel, constructeur | Arantxa Lecumberri, danseuse | Fabienne Keller Miège, danseuse | Marie-Laure de Beausacq, danseuse, comédienne, musicienne | Antonio Vargas, bassiste | Thomas Chaillan, guitariste et producteur | Paul Clouvel, compositeur électroacoustique - label Elektramusic | Mehdi Duman, danseur chorégraphe, comédien, compagnie Divisar | Jean-Pierre Cascarino, poète | Alexis Jacquand, cinéaste | Geneviève Guhl, comédienne metteuse en scène, basée à Genève, l'ascenseur à poissons/cie | Laurent Valdès, artiste et vidéaste, compagnie habitation imaginaire # | Jean-Luc Wey, Kumquat Sàrl, réalisateur | Virginie Delannoy, artiste, Mottattom | Philippe Clerc, coordinateur Fanfareduloup Orchestra, administrateur Cie 100% Acrylique et la Parfumerie | Michèle Pralong | Evelyne Castellino, compagnie 100% Acrylique et compagnie Junior, directrice, chorégraphe, metteur en scène, membre du collectif du Théâtre de la Parfumerie | Filippo Filliger, cinéaste, metteur en scène, auteur COOP – coopérative audiovisuelle, compagnie souschiffre | Catherine Gaillard, cie Séléné, responsable artistique | Lamia Dorner, Cie Séléné, présidente | Mia Mohr, comédienne/musicienne | Michel Faure, théâtre de la Parfumerie | Béatrice Graf, musicienne, chargée de projet Rousseau 13- Rousseau pour tous 2012, Sémaphore | Jacqueline Ricciardi, interprète arts vivants | Tamara Bacci, danseuse interprète professionnelle | Jeanne Quattropiani, photographe et chargée de production, veralkONa et plusieurs compagnies de théâtre & associations culturelles | Nathalie Cuenet, comédienne et metteuse en scène, cie Volodia | David Gobet, comédien à Genève | Sibylle Blanc, comédienne | Isabelle Bosson comédienne | Mélinda Quadir, chargée de projet, administratrice Fête de la danse, cie ZANCO, cie Traghetto Nuovo | Christian Graf, Fanfareduloup Orchestra, musicien | Karin Strescher, coordination générale AdudA (Association des utilisateurs de l'Alhambra) | l'AdudA dans son ensemble | Dorothee Thébert Filliger, photographe et metteuse en scène, association souschiffre | Aurélie Mertenat, Genève, cinéaste | François Nadin, comédien | Madeleine Raykov, comédienne-danseuse/chorégraphe | Luc Peter, Intermezzo Films, réalisateur- producteur | Vincent Coppey, Cie- *Fatum* |

Anne Pitteloud, Le Courrier, journaliste littéraire et auteure | Claude Ratzé, adc | Nicole Simon-Vermet, adc | Anne Davier, adc | Cécile Simonet, adc | Lydia Pilatrino, adc | Gertrud Arnold Taha, MottAttoM, enseignante et artiste | Joëlle Fretz, comédienne, responsable artistique de la Cie sur les Planches | Coline Davaud, L-Sud | Mael Godinat, musicien | Claire Peverelli - scénographe | Martine Corbat, compagnie L'Hydre Folle, comédienne, metteuse en scène | Valentin Merz, HEAD (Haute école d'art et de design), étudiant en cinéma | Eric Salama, metteur en scène, Compagnie 94 | Adrian Filip, comédien | Jozsef Trefeli chorégraphe de la cie Jozsef Trefeli | Barbara Mégroz, Théâtre Spirale, administratrice | Patrick Mohr, Théâtre Spirale, metteur en scène | Guillaume Béguin, compagnie de nuit comme de jour, metteur en scène | Véronique Maréchal, Tutu Production | Jean-Louis Johannides, Cie En dérouté, comédien metteur en scène | Marie Claire Bevar, KOUZU, artiste multi-média | Mathieu Delmonté, comédien | Sylvain Fournier, musicien indépendant | Nicolas Wagnières, association Juste au Corps | Laurence Wagner, programmatrice TU-Théâtre de l'Usine | Clive Jenkins, musicien/technicien du spectacle | Ivan Larson, danseur, cie Neopost Foofwa, professeur au Conservatoire Populaire de Geneve | Alizée Sourbé, danseuse interprète et chorégraphe, cie Neopost Foofwa | Sabine Bally, cinéaste, TWOSA Films | La Ribot | Léonie Keller, comédienne, cofondatrice de la *cie les minuscules* | Sophie Mercier, cie Greffe, administratrice | Carole Rigaut, espace Halle Nord, directrice | Gino Cedraschi, Fédération act-art, président | Claire Goodyear, Fédération act-art, trésorière et Ge Grave | Marie Jeanson, Fédération act-art / espace Halle Nord, responsable administrative, présidente cave12 | Guilherme Botelho, chorégraphe, directeur Alias compagnie | Isabelle Meister Azzurro Matto Photos, photographe de scène | Lucie Eidenbenz, association Brœcöliwald, chorégraphe, directrice artistique | Clara Brancorsini, comédienne, Studio d'action Théâtrale, membre du théâtre du Galpon | Yvonne Harder | Silvia Barreiros, compagnie Apsara, directrice artistique | Laura Dicembrino, danseuse | Comité association Ge grave | Caroline de Cornière, danseuse, chorégraphe et pédagogue | Evaristo Pérez, musicien | Christophe Kiss, sculpteur et scénographe pour le théâtre et le théâtre de marionnettes | Laura Fontana, Studio Feldenkrais - le Geste Vocal, musicienne, pédagogue | Pauline Wassermann, danseuse | Lise Zogmal, comédienne, Cie Oxyde | Olivier Sidore, comédien | Mariene Grade, professeur de danse contemporaine EDG/CPMDT | Alexandra Tundo, Association Fédération Mottattom, DEM.ASS recherche musicale & arts visuels | Emilio Artessero Quesada, danseur | Hélène Hudovernik, comédienne | Kornelia Bruggmann, chanteuse, cie neopost foofwa | Nathalie Ponlot, comédienne | Jonathan O'Hear, cie Neopost Foofwa | Anna Barseghian, Utopiana | Isabelle Papaloizos, Utopiana | Stefan Kristensen, Utopiana | Séverine Garat, RP Danses Genève, porte-parole et coordinatrice | Aurélien Dougé, directeur artistique inkorper company | Tamara Alegre, danseuse et étudiante en chorégraphie | Emilie Chariot, metteur en scène, compagnie Emilie Chariot | Dorothee Baumann, artiste | Noémi Alberganti danseuse/chorégraphe | François Tschumy, Administrateur AMR | France Jatton, administratrice de compagnies | Jean-Nicolas Dafflon, membre des RP-Genève, de l'AVDC Lausanne, d'Action-Danse Fribourg, danseur-interprète et acteur professionnel, engagé sur les scènes romandes | Sandra Amodio, metteur en scène, Carré Rouge Cie | Anne Bruschweiler, Théâtre Forum Meyrin, directrice | Maroussia Ehrnrooth, danseuse | Angela Marzullo, videaste | Marthe Krummenacher, danseuse-interprète, association RA de MA ré | Fanny Brunet, comédienne | Adeline Senn, Miami books, éditeurs, graphistes | Martin Maeder, Miami books, éditeurs, graphistes | Ismaël Abdallah, Miami books, éditeurs, graphistes | Maude Lançon, Cie Outrebise, comédienne | Isabelle Chladek, cie Follédeparole, scène et enseignement | Katia Orlandi, illustratrice, enseignante au cfparts de Geneve | Viviana Aliberti, comédienne | Naomi Del Vecchio, enseignante arts visuels et artiste | Michèle Gurtner, comédienne, 2b company | Nicolas Leresche, artiste interprète et co-

concepteur des projets de la cie de Genève | Joëlle Graf, association et Compagnie Mouvance, directrice artistique | Paul Girard, danseur, cie Greffe, Prototype-status, Da Motus | Aurelien Patouillard, metteur en scène et comédien, Collectif Zooscope | Rudi van der Merwe, Association Skree Wolf, chorégraphe | Association Amalthea, pluridisciplinaire | Ensemble Batida, musique | Viva Sanchez Reinoso, musicienne | Isabelle Schramm, danseuse | Adrien Kessler, ingénieur du son indépendant dans le cinéma | Gregory Stauffer, cie le cabinet des curiosités, chorégraphe-performeur | Rosine Bey, Association Festival Antigé, assistante de direction & responsable production | Aurore Vincent, danseuse | Florence Magni, scénographe | Jean-Marc Heim, membre du comité de Danse Suisse | Sylvia Amey, administration-communication, cie Neopost Foofwa | Marie-Caroline Hominal, artiste chorégraphe | Nathalie Favre-Pandur, association Action-Danse Fribourg | Giuseppe Bucci, interprète, chorégraphe, directeur artistique de FullFork Association | Sylvain Thévoz, poète, travailleur social | Sara Buncic Sara Buncic, chorégraphe et danseuse interprète, cie Elidéhoregraphe et danseuse interprète cie. Elidé | Foofwa d'Imobilité, chorégraphe, cie Neopost Foofwa | Natacha Garcin, artiste chorégraphique et association En Cie d'Eux | Johanne Haari, cie tout reste à faire, danseuse et performeuse | Françoise Courvoisier, metteur en scène et comédienne, Le Chariot, Cie de théâtre | Marion Baeriswyl, danseuse-chorégraphe, Projet H107 et cie eamb | Patricia Buchet - Neopost Foofwa - chargée de diffusion et recherche de fonds | Laura Tanner, chorégraphe, danseuse et pédagogue, cie Laura Tanner | Géraldine Chollet, danseuse, comédienne, chorégraphe de la Cie Rahu LaMonstre | Anne Bisang, directrice artistique, TPR - Théâtre populaire romand Centre neuchâtelois des arts vivants La Chaux-de-Fonds | Aline Garance Delaunay, comédienne, Enseignante théâtre au Loup et Expression orale au Cycle d'Orientation et au Post-Obligatoire | Simona Ferrar, chorégraphe et danseuse | Philippe Macasdar, directeur, Saint-Gervais Genève Le Théâtre | Jordan Bojilov, producteur de films (retraité) | Comité d'Action Intermittents | Chine Curchod, marionnettiste, cie Chamarbelleclochette | Marjorie De Chastonay, présidente des Verts - Ville de Genève | Fabio Bergamaschi, danseur | Uma Arnese, directrice artistique, cie Artumana | Ioannis Mandafounis, chorégraphe | Ivan Matthieu, masseur | Myriam Abourousse, juriste-artiste | Florence Chappuis, fête de la danse | Ipek Ismail, chanteuse lyrique | Valentin Rossier, metteur en scène | Deborah Palazzolo, art-thérapeute | Rachel Lam, relations publiques - Théâtre du Grütli | Anne Bess, gérante - Restaurant du Grütli | Josée Vermann, serveuse Café du Grütli et créatrice culinaire | Mehdi Duman, directeur artistique, compagnie Divisar | Fabienne Abramovich, auteure-productrice, réalisatrice-chorégraphe | Sara Cenzual, chargée de production, cie La Ribot – Genève | Karima Habbes, chargée de communication, costumière | Ian Gordon-Lennox, musicien - Fanfareduloup Orchestra – AMR | Laurence Yadi, chorégraphe, compagnie 7273 - cie de danse contemporaine | Manon Pulver | Nicolas Cantillon, chorégraphe, compagnie 7273 - cie de danse contemporaine | Alex Simha, travailleur social, musicien et photographe indépendant | Olivia Csiky Trnka, metteur en scène et comédienne, cie Full PETAL Machine | Patricia Bosshard, musicienne | Nicolas Frey, président Compagnie Dynamo, production de spectacles | Gianluca Ruggeri, salarié dans le domaine de la culture | Stefano Saccon, musicien, Big band de Suisse Romande BBDSR | Joël Musy, musicien | Philippe Campiche, conteur | Yann Marusich, artiste, Perceuse Productions Scènes et Président Ge Grave | Jessica Decorvet, Ge Grave | Pablo Osorio, Ge Grave | Marfa Indoukaeva, Ge Grave | David Parat, Ge Grave | Nadia Hedjazi, Ge Grave | Julie Semoroz, productrice, Perceuse Productions Scènes | Heidi Roethlin Robel, présidente association Groupement des Usagers de l'ancienne SIP de Plainpalais | Paulo dos Santos, interprète et metteur en scène | Barbara Schlittler, metteur en scène et chorégraphe, Le Laboratoire de Madame Z | Emilie Caridad, maitresse de musique DIP | Sygun Schenck, indépendante, ancienne danseuse, chorégraphe, et enseignante de la

danse | Zoltan Horvath, Nadasdy Film, cinéaste et directeur artistique | Mo Millar, Mo Millar Coaching, chanteuse, auteure, pédagogue-coach vocale/artistique/auditive, média training | Maya Bösch, metteure en scène, fondatrice de la Compagnie sturmfrei | Carol Ann Wharry-Isgro, GUS | Britta Rindelaub, réalisatrice et productrice | Hakim Mastour, Alva Film, réalisateur | Daniel Rosenthal, festival Ecoutes au vert, directeur | Andrès Garcia, musicien, Ghost Prod | Emmanuel Deonna | Juliette Ryser, théâtre du Coin | EFM production | Floriane Closuit, productrice-réalisatrice-scénariste | Noemi Lapzeson | Jean-Paul Cardinaux, RCE Ruiz Cardinaux Entertainment, réalisateur | Cie Mine de Rien, Joane Reymond, directrice artistique | Fatna Djahra, Théâtre l'Article | Michele Millner, Théâtre Spirale, co directrice | Les Rencontres cinématographiques Palestine : Filmer C'est Exister (PFC'E), Céline Brun, membre du comité et trésorière | Latifa Djerbi, Compagnie Les Faiseurs de Rêves, responsable artistique | Olivia Ortega, association autotrophe, danseuse-chorégraphe | Véronique Fouré, Théâtre Le Crève-Cœur | Dominique Breuille, Atelier Abracada'Art au Vélodrome, enseignante et artiste pluridisciplinaire | Comité AMR | Jacqui Detraz, compositeur, musicien, batteur, tabliste. La Parade Sauvage | Association Pourlebal, Frédéric Dreyfus, président | Melinda Perles, danseuse chorégraphe de la Cie Resulto | Claire Firmann, éclairagiste | Tanja Muller, musicienne, flûtiste de l'ensemble Tétraflûtes | Jacques Demierre, musicien | Anne Compagnon, Cie Deux fois rien, marionnettiste | Sylvain Menétrey, Forde, programmateur | Maud Liardon, Association Arnica 9CH, chorégraphe | Emeline Quinet, danseuse cie Neopost Foofwa | Maud Faucherre, comédienne | Laure-Isabelle Blanchet, Le Cockpit, marionnettiste, metteure en scène | Guiti Tabrizian administration CieCap10, théâtre | Valentine Mercier, musicienne, pianiste-compositrice, Petit Orchestre de l'Est et association Quartier Musique | Renato Campora, Théâtre du Galpon, responsable technique | Valerie Margot , peintre, accessoiriste, scénographe | Julie Campiche, musicienne, Pousse Caillou, Orioxy, Kling & Klung | Olivier Guibert, homme de spectacle, comédien | Philippe Maeder, éclairagiste et vidéaste | Aicha El Fishawy, danseuse chorégraphe, co-responsable du Projet H107 | Jef Saintmartin, comédien | Agnes Földhazi, éditions des sauvages, présidente de l'association | Mathieu Delmonte comédien | Didier Nkebereza, compagnie Classique, codirecteur artistique | Nyan Storey, POCHE/GVE, chargé de Production | Claire-Chantal Baumgartner Peintre | Théâtre de l'Epiderme, Christine Aebi | Barbara Firla Cie Un air de clown | Pierre-Pascal Nanchen, Obsidienne Compagnie - création théâtrale, président | David Doyon, musicien, ApOllonius AbRaham Schwarz | Laura Sanchez, association Salmiakki | Céline Goormaghtigh, comédienne, cie Le Coût du Lapin | Marc Gaillard, éclairagiste | Sophie Lèbre, danseuse professionnelle en free lance | Adrian Rusmali, cie Diadé, danseur-chorégraphe | Julien George, L'AUTRE CIE, metteur en scène | Gabriel Zufferey, musicien professionnel | Martine Paschoud metteur en scène et comédienne | Astrid Stierlin, responsable des activités pédagogiques et du Jeune Public, Ateliers d'ethnomusicologie | Susannah Davies, PCT cinéma télévision sarl, productrice | Priscilla Frey, Association Lusofon'Art, présidente | OpenYourArt Productions | Akim Korte, producteur, Millenium Films | Gilbert Merme, réalisateur | Stéphane Mitchell, Paillettes productions, scénariste et dramaturge | Filbert Tologo danseur chorégraphe, compagnie Filbert Tologo | Jean-Marc Morel, comédien | Damien Molineaux, co-directeur, association KinoGeneva | Myriam Poiatti, historienne et critique d'art | Julien Basler, Les fondateurs, metteur en scène | Lynn Massey Millenium Films, directrice de Production | Thierry Jorand | Marie-Eve Knoerle, Piano Nobile | Katia Larvego, directrice artistique, Les Bamboches | Fabrice Huggler, Cie Fabrice Huggler, Metteur en scène | Markus Schmid, Cie Andrayas, et Association MaMaFele-spectacles solidaires, acteur, mise en scène | Sonia Rickli, Sonia Rickli Performance Company, Metteur en scène / Performer | Pierre Thoma, compositeur | Renaud Pidoux, Architecte | Frédéric Florey, réalisateur, association Bordufilm | Dominique Wiedmer Graf, ex-présidente de l'AMR | Leila Kramis,

musicienne, enseignante | Association AMR | Sophie Solo Rusch, chanteuse, cie InVerso |
Estelle Germain, fédération MottAttoM | Margrit Franic | Karim Melihi, musicien |
406